

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e),

Matricule : 0720

Société : MUPRAS par voie postale

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMRI Abdesslam

Date de naissance : 24.10.41

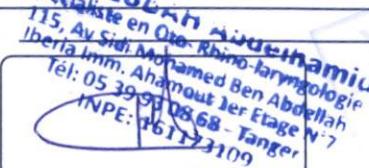
Adresse : Latis Charouit Colorado n° 2 TANZEL

BP 6079 Vel Fleuri

Tél. : 06 68 650 895 Total des frais engagés : 0 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06/04/2023

Nom et prénom du malade : HAMRI Abdesslam Age : 80 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ostéo arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Tanger

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 06/04/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6/4/2023	C3	C3	300	MESBAH Abdelhamid Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie 115, Av Sidi Mohamed Ben Abdellah Béja Immeuble Ahabour 1er Etage N°1 Tél: 05 39 93 08 68 - Tanger, IMPE: 161173109

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie Sidi Amzil 34615 Sidi Amzil 34615 Tel: 05 39 93 34 25	06.04.23	30080

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	D 00000000 00000000 35533411	B 00000000 00000000 11433553		Montants des soins
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور مصباح عبد الحميد
اختصاصي أمراض الأنف، الأذن والحنجرة

ملف الفحوصات الوظيفية

ميزان السمع

قياس ذبذبات الأذن

التخطيط الكهربائي للسمع

الفحص بالمنظار للأذن

الفحص بالمنظار للحنجرة

تشخيص الدوار

تشخيص الشخير



Dr. MESBAH Abdelhamid
Spécialiste en oto-rhino-laryngologie

15/04/123
CT

DOSSIER D'EXPLORATION FONCTIONNELLE

Audiogramme

Impédancemetrie

Potentiels évoqués auditifs

Endoscopie Nasale

Endoscopie Laryngée

Exploration de Vertiges

Polysomnographie

3. All Data in strict

Date
11/09/00
Age:

1 year

Gender:

Male

Height:

70 cm

Weight:

10 kg

Temperature:

36.5°C

Pulse:

100/min

Respiratory rate:

20/min

SpO₂:

98%

Rectal temperature:

36.5°C

Rectal pulse:

100/min

Rectal respiratory rate:

20/min

Rectal SpO₂:

98%

Rectal blood pressure:

80/50 mmHg

Date:

8/10/00

Dr. MESBAH Abdelhamid
Specialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
115, AV Sidi Mohamed Ben Abdellah
Iberia Imm. Ahammed 1er étage N°
Tel: 05 39 93 08 68 / 05 39 93 08 68
Fax: 05 39 93 08 68 / 05 39 93 08 68

IBP

IBP</

Dr. MESBAH Abdellah

- Chirurgie otologique, otospongiose
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie du cou, thyroïde, parotide et tumeurs
- Chirurgie esthétique et réparatrice
- Dacryo-cysto-rhinostomie
- Explorations (Surdités, vertiges, PEA, nasofibroscopie)
- Maladies allergiques
- D.U chirurgie de l'oreille (Bordeau-France)
- Lauréat de la Faculté de médecine de Rabat
- Ancien médecin au service ORL et maxillo-facial du CHU Avicenne - Rabat
- Ancien médecin à l'Hôpital Al Kortobi - Tanger

الدكتور مصباح عبد الحميد

- جراحة الفم والفكين، كسور عظام الوجه
- جراحة الأذن والصمم
- جراحة الغدة الدرقية، الكتفية والأورام
- جراحة التقويم والتجميل
- تشخيص نقص السمع والدوافع، التخطيط الكهربائي للأذن
- الشخص والجراحة بالمنظار، أمراض المسالبية
- دبلوم جراحة الأذن والصمم [بوردو فرنسا]
- طبيب كلية الطب بالرباط
- طبيب سابق بمستشفى الأنف والأذن وجراحة الوجه والعنق بالمستشفى الجامعي ابن سينا
- طبيب سابق بمستشفى القرطبي بطنجة

Tanger, le :

06/04/2023

طنجة في :

ORDONNANCE

M. HAMRI ABDESLAM

4870

SOLUPRED 20MG

3 cp/j le matin pendant 5j

13170

NASONEX

2 ,pulvérisations dans chaque narine /j le matin pendant 2 mois

7970

AZIX CP

1 CP J PDT 3 J

4070

LOREUS 5 MG

1 CP SOIR PDT 15 J

30085

ARV 15 J C/T GT

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
115, Av Sidi Mohamed Ben Abdellah,
Iberia Imm. Ahmout le 1^{er} Etage N° 7
Tel: 05 39 93 08 68 - Tanger
INPE: 16117319

Dr. M. Hamri Sarl.au
455556025002040
INPE: 162054613
Tel: 05 39 93 34 25

6118001150199

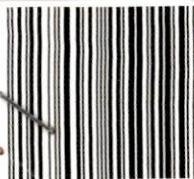
NASONEX 50 µg/dose

Suspension pour pulvérisation nasale

Fiacon de 120 doses

P.P.V: 131,70 DH

Distribué par MSD Maroc



6 118001 150199 >

PPV 40 DH 70

PER 09/24

LOT L3103-2



Sanofi-ave
Route de R

Ain sebaa

Solupred 20 mg 20 cp

P.P.V: 48,70 DH



6 118001 060536

SANOFI

PPV 79 DH 70

PER 01/26

LOT M182

